

Etats financiers au 31/12/2023

Bilan

Certifié conforme à l'original

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	2 000		2 000	2 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	8 835	8 543	292	1 136
	Autres immobilisations corporelles	242 811	203 347	39 464	47 354
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	74 875		74 875	74 875	
	TOTAL (II)	328 521	211 890	116 631	125 365
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 670		3 670	8 349
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	562 411		562 411	689 491	
Autres créances	263 004		263 004	259 231	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 108		1 108	1 107	
DISPONIBILITES	978 791		978 791	601 265	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	12 797		12 797	3 653
	TOTAL (III)	1 821 782		1 821 782	1 563 097
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 150 303	211 890	1 938 414	1 688 462

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	952 871	972 176
	Report à nouveau	1	1
	Résultat de l'exercice	126 390	34 695
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	1 189 261	1 072 871
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	35 000	35 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	35 000	35 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	505	542
	Emprunts et dettes financières divers (3)	21 679	14 174
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	386 408	345 912
	Dettes fiscales et sociales	237 237	209 164
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	16 883	10 800	
Produits constatés d'avance (1)	51 439		
	Total des dettes	714 152	580 590
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 938 414	1 688 462
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	126 390,11	34 695,04
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	714 152	580 590
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	505	542
(3)	Dont emprunts participatifs		

V-MIS
EURL au capital de 100 000 euros
Siège social : 60, rue Bayen
75 017 Paris
RCS Paris B 414 538 587

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2024**

Le 28 juin 2024, au siège social,
Monsieur **RAINON Olivier**
Demeurant 36, rue des Sablons – 75 116 Paris
Propriétaire de la totalité des 1.000 parts de 100 euros composant le capital social de la société V-MIS
Associé unique de ladite société,

I- A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité d'associé unique et gérant de la société, Monsieur RAINON Olivier a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

II- A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- L'affectation des résultats de cet exercice,
- La mention des conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce.
- La ratification de la rémunération du gérant,
- L'octroi d'une délégation de pouvoirs.

PREMIERE DECISION– Approbation des comptes

L'associé unique, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 126.390,11 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat et distribution de dividendes

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice social s'élevant à 126.390,11 euros, augmenté du report à nouveau créditeur, de la manière suivante :

Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice :	126.390,11 euros
- Report à nouveau créditeur :	<u>0,79 euros</u>
Soit total disponible :	126.390,90 euros

Affectation :

- Autres réserves :	116.390,90 euros
- Dividendes :	10.000,00 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 10 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement dans un délai maximal de 9 mois à compter de la date de clôture de l'exercice.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018, ces dividendes ouvrent droit, au profit des actionnaires personnes physiques à l'abattement de 40 %.

Ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

La société est chargée d'opérer et d'acquitter le PFU dans les 15 jours du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Lors de sa déclaration de revenus, l'associé optera pour les modalités d'imposition du dividende. Le prélèvement de 30% acquitté par l'entreprise pour le compte de l'associé viendra alors en déduction de l'impôt sur le revenu et les contributions sociales.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende
2020	6.000
2021	6.000
2022	10.000

TROISIEME DECISION – Conventions règlementées

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION - Ratification de la rémunération du Gérant

L'associé unique décide de ratifier la rémunération nette allouée au Gérant au cours de l'exercice 2023 pour un montant de 90.000 euros.

Il est rappelé que cette rémunération relève de l'article 62 du Code général des impôts (travailleurs non-salariés) et que les cotisations sociales y afférentes sont prises en charge par la Société.

CINQUIEME DECISION - Délégation de pouvoirs

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé.

<p>Monsieur Olivier RAINON <i>Associé unique, gérant</i></p>	
---	--

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

Certifié conforme à l'original

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 938 414** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 532 805** euros et un total **charges** de **2 406 415** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **126 390** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	2 000					2 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 000					2 000
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	8 835					8 835
Instal., agencement, aménagement divers	81 050					81 050
Matériel de transport	105 418					105 418
Matériel de bureau, informatique et mobilier	45 412		10 931			56 343
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	240 715		10 931			251 646
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	74 875					74 875
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	74 875					74 875
TOTAL	317 590		10 931			328 521

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	7 699	844		8 543
Autres Instal., agencement, aménagement divers	77 117	1 259		78 377
Matériel de transport	71 417	11 439		82 856
Matériel de bureau, mobilier	35 991	6 123		42 114
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	192 225	19 665		211 890
TOTAL	192 225	19 665		211 890

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Détermination du Résultat Fiscal

31/12/2023

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	126 390	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les véhicules des sociétés		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités	854	
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés	17 866	
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR)		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
Plus-values soumises au régime de fusions			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	36		
Réintégrations diverses			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			
	TOTAL I	145 146	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		1
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR)		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 %		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
Abattement sur le bénéfice et exonérations			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC			
Déductions diverses			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			
	TOTAL II		1
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		56 681
	TOTAUX	145 146	56 682
RESULTAT FISCAL	BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)	88 464	

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		600,00	100,0000	60 000,00
	Emises pendant l'exercice		400,00	100,0000	40 000,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		4	
	Ouvriers			
	TOTAL		4	

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	35 000			35 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	35 000			35 000	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	1		1	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1		1	
TOTAL GENERAL		35 001		1	35 000
Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				1	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	74 875		74 875
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	562 411	562 411	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 317	2 317	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	9 344	9 344	
	Taxes sur la valeur ajoutée	99 764	99 764	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	151 579	151 579	
Charges constatées d'avances	12 797	12 797		
TOTAL DES CREANCES		913 088	838 213	74 875
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	505	505		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	386 408	386 408		
	Personnel et comptes rattachés	75 677	75 677		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 674	37 674		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	120 646	120 646		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 240	3 240		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	21 679	21 679		
	Autres dettes	16 883	16 883		
	Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	51 439	51 439			
TOTAL DES DETTES		714 152	714 152		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		21 679			

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	60 000			40 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	6 000	4 000			10 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	972 176	20 695		(40 000)	952 871
Report à nouveau	1				1
Résultat de l'exercice	34 695	(34 695)		126 390	126 390
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 072 871	(10 000)		126 390	1 189 261

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 10 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 10 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 062 871

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 062 871

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 116 390